



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 novembre 2022

MUNICIPALITÉ LES BERGERONNES  
424, rue de la Mer  
Les Bergeronnes (Québec) G0T 1G0  
418-232-6244

### **LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SAGUENAY-SAINT-LAURENT (CPDSSL) ANNONCE LA FERMETURE DU POINT DE SERVICE DES BERGERONNES GROSSIÈREMENT ET SANS AUCUN RESPECT POUR SES MEMBRES.**

**Les Bergeronnes, le 14 novembre 2022.** – Le 8 novembre dernier, la *Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent* (CPDSSL) annonce la fermeture en janvier 2023 du point de service des Bergeronnes grossièrement et sans aucun respect pour ses membres. Aucune consultation n'a été réalisée auprès de la population ni auprès de la municipalité. C'est donc une décision prise sans recherche exhaustive de solutions et surtout sans l'implication des personnes et organisations directement touchées par cette mesure drastique.

C'est à moins d'une semaine d'avis que les membres des Bergeronnes ont reçu une lettre de la CPDSSL, datée du « *mardi 31 octobre 2022* » [sic], les conviant à une rencontre le mardi 8 novembre concernant « *le réseau de distribution, plus précisément au sujet du Centre de services de Bergeronnes* ». Du côté de la Municipalité des Bergeronnes, c'est le 7 novembre à 11h, soit à 24h d'avis, que monsieur Serge Hovington, président, accompagné du directeur général de la CPDSSL, monsieur David Harrisson, rencontrent Nathalie Ross, maire de la Municipalité des Bergeronnes, pour lui annoncer directement et sans ambages la fermeture du centre de services des Bergeronnes.

Malgré les arguments apportés et les solutions proposées par le maire, entre autres la possibilité pour la Municipalité de prêter les locaux gratuitement à la Caisse, rien à faire : c'est une fin de non-recevoir catégorique de la part du président. « La décision est prise » dit monsieur Hovington. Une décision qui, d'ailleurs, « *est prise depuis plusieurs mois* », précise-t-il.

Plusieurs questions restent sans réponse. Pourquoi une coopérative impose une telle décision alors que des solutions moins dommageables pour ses membres concernés n'ont même pas été discutées? Qu'est-ce qui pousse le Conseil d'administration à agir ainsi? Était-ce une décision unanime? à la majorité? Qu'en disent les deux administrateurs censés représenter les intérêts des membres des Bergeronnes?

La rencontre publique du 8 novembre n'était que de la poudre aux yeux. Que voulait donc démontrer le conseil d'administration en adoptant une telle façon de procéder?

Jamais on n'a vu une approche aussi irrespectueuse et un tel manque de sensibilité. Les membres sont la force d'une coopérative. Comment peut-on les négliger, voire les ignorer volontairement? Est-ce une nouvelle approche sanctionnée par Guy Cormier?

**La Municipalité des Bergeronnes n'a pas l'intention de laisser passer sans réagir et sans dénoncer cette attitude irrespectueuse de la part des dirigeants de la Caisse populaire Desjardins du Saguenay-Saint-Laurent.** Les citoyens des Bergeronnes sont invités à venir manifester leur appui à la municipalité le lundi 21 novembre lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Source : **MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES**

Renseignements:

**Nathalie Ross**

Maire

Tél.: 418 232-6244 poste 1223

[maire@bergeronnes.com](mailto:maire@bergeronnes.com)